

**E.P.C.C. DU CHATEAU DE LA ROCHE-GUYON****Etablissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial****Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'Administration****Délibération n° 2010-18 du 17 décembre 2010****Objet : Renouvellement de la ligne de Trésorerie**

L'an deux mille dix, le 17 décembre à 16H30, s'est réuni au Conseil général du Val d'Oise, le Conseil d'Administration de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle du Château de La Roche-Guyon, dûment convoqué le 9 décembre 2010.

Etaient présents :**Administrateurs**

- Président : Jean-Pierre Muller, Vice-président du Conseil général du Val d'Oise, Conseiller général du canton de Magny-en-Vexin.
- Représentant la Préfecture du Val d'Oise : Philippe Sitbon
- Représentant la Commune de La Roche-Guyon : Christine Forge, Maire
- Propriétaire : Guy-Antoine de La Rochefoucauld
- Représentants le Conseil général du Val d'Oise : Dominique Gillot, Vice-présidente du Conseil général du Val d'Oise, Conseiller général du canton de Cergy-Sud

Personnalités qualifiées :

- Personnalité désignée par le propriétaire : Yolaine de La Rochefoucauld

Représentant du personnel :

- Chrystèle Pieszko

Absents excusés ayant donné un pouvoir :

- Représentant le Conseil général du Val d'Oise : Jean-Pierre Barentin, Conseiller général du canton de Taverny
- Personnalité désignée par le Conseil général du Val d'Oise : François Dupille
- Personnalité désignée par la Commune de La Roche-Guyon : Daniel Lehleyder
- Représentant le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional du Vexin français : Dominique Herpin-Poulenat, Vice-présidente
- Représentant la Direction Régionale des Affaires Culturelles : Muriel Genthon
- Représentant du personnel : Abdo Bouzit

Nombre de membres en exercice : 18**Nombre de membres présents : 7****Nombre de votants : 13****Absents :**

- Guy Paris, Conseiller général du canton de Vigny
- Gérard Seimbille, Conseiller général du canton de Pontoise
- Bernard Toublanc, Personnalité désignée par le Conseil général du Val d'Oise
- Raymond Lavaud, Conseiller général du canton de Beauchamp, Représentant le Conseil général du Val d'Oise
- Jean-Baptiste Bellon, Personnalité désignée par l'Etat :

Etaient également présents :

- Véronique Flageollet-Casassus, Direction de l'Action culturelle du Conseil général du Val d'Oise
- Yves Chevallier, Directeur de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Marie-Laure Atger, Administratrice de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Marie-Christine Dodier, EPCC du Château de La Roche-Guyon (pour la prise de notes)

CONSIDERANT,

- La délibération n° 2009-020 du 17 juin 2009
- Les dépenses d'investissement prévisibles de l'exercice 2011 (fin des travaux sur le corps central, début des travaux sur les Communs etc.)
- Que ces dépenses doivent être avancées par l'établissement avant remboursement par les financeurs

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

VU le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002,

VU l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2003 créant l'établissement public du château de La Roche Guyon,

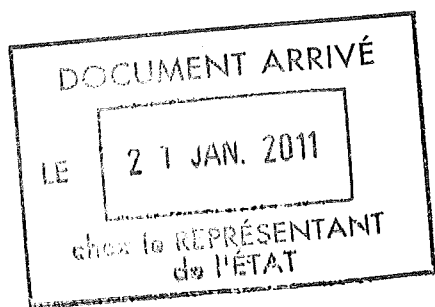
VU les statuts de l'E.P.C.C.,

Après en avoir délibéré, charge le directeur de négocier une ligne de trésorerie avec un établissement bancaire et l'autorise à signer au meilleur taux un contrat d'ouverture de ligne de trésorerie d'un montant maximum de 400.000€.

Abstentions : 0

Votes contre : 0

Votes pour : 13.



Pour extrait conforme au registre des délibérations

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Jean-Pierre Muller".

**Le Président de l'E.P.C.C.
Jean-Pierre Muller**

Certifiée exécutoire en vertu de la transmission à la Préfecture du Val d'Oise et de la publication le